

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DU
DÉVELOPPEMENT



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

MAI 2024 – N°5/2024



TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE	1
I. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL	4
I.1 Activités économiques mondiales.....	4
I.2 Inflation mondiale.....	5
I.3 Actions des Banques Centrales.....	6
I.4 Marché des matières premières et produits de bases	6
I.5 Marché financier.....	8
II. ECONOMIE NATIONALE	9
II.1 SECTEUR REEL	10
II.1.1 Secteur primaire	10
II.1.2 Secteur secondaire.....	11
II.1.3 Secteur tertiaire.....	13
II.1.4 Prix.....	14
II.1.5 Emploi	16
II.2 FINANCES PUBLIQUES	16
II.2.1 Recettes totales et dons.....	16
II.2.2 Dépenses totales et prêts nets.....	18
II.2.3 Financement	19
II.3 COMMERCE EXTÉRIEUR	19
II.4 SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE	22
II.4.1 Situation monétaire	22
II.4.2 Marché boursier	22

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution du taux de croissance annuel du PIB au niveau mondial et dans les principales économies (en %)	4
Graphique 2: Évolution du taux d'inflation mondial (en %)	5
Graphique 3 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars américain	7
Graphique 4 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	7
Graphique 5 : Évolution du cours de l'euro par rapport au dollar américain	8
Graphique 6 : Evolution des indices de la production industrielles à fin mars en glissement annuel	12
Graphique 7 : Evolution de la consommation d'électricité	12
Graphique 8 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	13
Graphique 9 : Répartition des passagers à l'aéroport d'Abidjan	14
Graphique 10 : Évolution de la hausse de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	15
Graphique 11 : Évolution de la hausse des prix des services de transport en glissement annuel	15
Graphique 12 : Évolution de la hausse des prix des loyers effectifs en glissement annuel	15
Graphique 13 : Évolution de la hausse des prix de la viande en glissement annuel	15
Graphique 14 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin mars	19
Graphique 15 : Répartition géographique des exportations au premier trimestre 2024	21
Graphique 16 : Répartition géographique des importations au premier trimestre 2024	21
Graphique 17 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties	22
Graphique 18 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA	22
Graphique 19 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au mois de mars 2024, en variation mensuelle	23

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux d'inflation en glissement annuel des principaux pays avancés (en %)	6
Tableau 2 : Évolution des principaux produits de base	6
Tableau 3 : Évolution des principales productions de l'agriculture d'exportation	11
Tableau 4 : Structure des exportations en valeur aux premiers trimestres 2024 et 2023	20
Tableau 5 : Structure des importations en valeur aux premiers trimestres 2024 et en 2023	20

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BOJ	Banque centrale du Japon
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance, Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CPM	Comité de Politique Monétaire
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
DAICE	Programme de Diversification, d'Accélération Industrielle, de Compétitivité et Emploi
FAB	Franco à bord
FCFA	Franc Communauté Financière Africaine
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FED	Réserve fédérale américaine
FMI	Fonds Monétaire International
FRD	Facilité pour la Résilience et la Durabilité
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IPI	Indice de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
MEDC	Mécanisme Elargi de Crédit
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PER	Price Earning Ratio (rapport du prix des actions sur les dividendes)
PIB	Produit Intérieur Brut
PJ Gouv	Programme Jeunesse du Gouvernement
PMI	Purchasing Managers'Index (Indice des Directeurs des Achats)
PND	Plan National de Développement
PURGA	Programme d'Urgence de Soutien aux filières Agricoles
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TSR	Tecchnical Specific Rubber (Caoutchouc Spécifique Technique)
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UE	Union Européenne
US	United States

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Au niveau mondial, l'activité économique poursuit son redressement à un rythme lent en raison notamment, (i) des taux d'intérêt élevés, (ii) des effets à long terme de la COVID-19, (iii) de la poursuite de la guerre en Ukraine et (iv) de la fragmentation géoéconomique persistante. En dépit de ce contexte difficile, le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la hausse sa prévision de croissance dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale publié en avril 2024. Cette révision est en grande partie liée à la dissipation progressive des conséquences économiques des crises traversées depuis 2020. Ainsi, le taux de croissance du PIB ressortirait à 3,2% tout comme en 2023 contre une progression prévue antérieurement à 3,1%. Quant à l'inflation mondiale, elle est relativement contenue, en dépit de la pression sur les prix à la consommation observée aux Etats-Unis et dans les pays en développement, notamment au Nigéria.

Au mois de mars 2024, en variation mensuelle, le **marché des matières premières** et des produits de base est marqué par la poursuite de l'envolée du cours du cacao. En moyenne sur le premier trimestre de 2024, les cours du cacao fèves (+112,4%), du café Robusta (+52,5%), du riz Thaïlandais 5% brisure (+27,7%), du caoutchouc TSR20 (+13,6%), de l'or (+9,7%) et du pétrole brut (+2,1%) progressent. En revanche, ceux du coton (-1,2%), de l'huile de palme (-7,7%), du blé dur (-26,9%), des engrais (-29,7%) et du gaz naturel (-38,4%) reculent.

Sur le **marché des changes**, au mois de mars 2024, l'euro s'apprécie en variation mensuelle par rapport au dollar américain (+0,7%), au yuan renminbi (+0,8%) et à la livre sterling (+0,1%). En moyenne sur le premier trimestre, l'euro s'apprécie par rapport au dollar américain (+1,2%) et au yuan renminbi (+6,3%) et se contracte par rapport à la livre sterling (-3,1%).

Sur le plan national, l'activité économique continue de bénéficier en 2024 de la poursuite de la réalisation d'investissements dans les secteurs à forts potentiels de croissance, dans le cadre de l'exécution du Plan National de

Développement (PND) 2021-2025. Toutefois, au 1er trimestre 2024, l'économie ivoirienne a enregistré une perte de compétitivité par rapport au trimestre précédent. En effet, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) s'est apprécié de 3,5% pour s'afficher à 101,66, sous l'effet de la hausse du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) (+6,6%), malgré un différentiel de prix en baisse (-2,9%). La perte de compétitivité, liée à l'appréciation de l'euro, est également observée par rapport au premier trimestre 2023 avec un TCER en accroissement de 15,6%.

Par ailleurs, le Gouvernement reste engagé dans l'amélioration de l'inclusivité de la croissance à travers l'exécution du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGouv) 2023-2025 dont l'objectif est d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes. Les actions du Gouvernement ont permis à la Côte d'Ivoire de faire désormais partie des dix (10) premières économies africaines en termes de performance, en se classant à la neuvième place devant la Tanzanie, selon le rapport sur les Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI du mois d'avril 2024.

Les réalisations du premier trimestre 2024, comparées à la même période de 2023, sauf indication contraire sont présentées ci-dessous.

Dans le **secteur réel**, le **secteur primaire** est caractérisé par une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation, en lien avec la baisse des productions de cacao fèves (-5,3%) et de noix de cajou (-20,3%), malgré la hausse des productions de café (+109,0%), de coton graine (+42,8%), de caoutchouc (+7,1%), de sucre (+4,5%) et de banane dessert (+1,3%). Les productions de noix de cajou et de cacao fèves pâtissent de facteurs climatiques défavorables. Au niveau de la filière cacaoyère, l'abondance des pluies dans les zones de production a occasionné l'apparition d'une maladie, à savoir la « pourriture brune », au niveau des cacaoyers, pendant la campagne 2023-2024 qui s'achève en septembre 2024. La contraction de la production cacaoyère ne permet pas aux exportateurs d'honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs clients extérieurs, ce qui provoque

des reports avec des pénalités à payer. Toutefois, une reprise de la production cacaoyère est prévue au cours de la campagne 2024-2025 qui démarrera en octobre 2024.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité industrielle progresse de 6,1% à fin mars 2024, portée par les « industries extractives » (+21,1%), les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+10,4%) et les « industries environnementales » (+1,4%). En revanche, la production des « industries manufacturières » enregistre une baisse de 0,4% provenant notamment des divisions « fabrication de produits alimentaires » (-8,0%), « activités de fabrication de textiles » (-20,5%), « métallurgie » (-26,8%), et « fabrication de meubles et matelas » (-15,5%). Du côté du BTP, l'indicateur avancé se contracte de 14,2% en raison, en partie, de la non prise en compte des travaux de terrassement en cours pour la construction de certaines infrastructures routières.

Concernant le secteur tertiaire, il connaît une évolution globalement favorable portée, notamment, par l'augmentation du chiffre d'affaires du commerce de détail (+3,7%), du nombre de passagers commerciaux (+13,3%) dans le transport aérien ainsi que du trafic de marchandises dans les transports ferroviaire (+4,2%) et maritime (+7,4% à fin février 2024). L'impact de la CAN 2023, perceptible au niveau du transport aérien, devrait principalement être capté au niveau des activités des branches « hébergement » et « restauration ».

Le taux d'inflation s'est accéléré sur le premier trimestre 2024, passant de +3,1% au mois de janvier à +3,8% au mois de mars, en rythme annuel. Il se situe à 3,5% en moyenne sur le premier trimestre. S'agissant des prix à la production industrielle, ils croissent de 2,5% en moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2024, en glissement annuel.

Le marché de l'emploi formel est marqué par un accroissement continu du nombre de salariés. En effet, à fin mars 2024, le nombre de salariés progresse de 7,7% en glissement annuel. Toutefois, en cumul sur le premier trimestre 2024, 34 401 emplois bruts ont été créés, en baisse de 12,4% comparé à la même période de l'année 2023.

La situation des finances publiques à fin mars 2024, par rapport à l'objectif, est marquée par une moins-value de 42,3 milliards des recettes totales et dons recouverts imputable principalement aux recettes fiscales (-82,7 milliards). Quant au niveau de recouvrement des recettes non fiscales (+42,5 milliards), il est supérieur à la prévision. S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils enregistrent une sous-exécution de 45,2 milliards provenant essentiellement des dépenses d'investissement (-155,9 milliards). Il résulte de ces réalisations un déficit du solde budgétaire de 504,1 milliards de FCFA, légèrement en dessous du déficit de 507,0 milliards de FCFA prévu. Afin de financer le déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette, la Côte d'Ivoire a eu recours au marché sous-régional et au marché international pour un montant total de 2 600,8 milliards.

Les échanges extérieurs en commerce spécial hors biens exceptionnels en valeur de la Côte d'Ivoire sont caractérisés par un excédent de 382,8 milliards du solde commercial (FAB-CAF), toutefois moins important que l'excédent de 408,7 milliards enregistré un an plus tôt. Cette réduction résulte d'une baisse des exportations (-183,9 milliards ; -5,8%) plus prononcée que le repli des importations (-158,0 milliards ; -5,8%). Les termes de l'échange se sont améliorés de 18,6% et le taux de couverture des importations par les exportations s'est affiché à 114,8%.

Au niveau des agrégats monétaires, les taux directeurs de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest sont restés stables mais à des niveaux élevés. La **masse monétaire** affiche une progression de 3,3% à fin mars 2024, en glissement annuel, résultant de la hausse des créances sur l'économie (+11,4%) et des créances nettes sur l'Administration Centrale (+1,2%) tandis que les actifs extérieurs nets (-16,6%) se contractent.

En définitive, l'analyse des indicateurs conjoncturels disponibles fait ressortir un démarrage timide de l'activité économique et financière au premier trimestre 2024 dans un contexte marqué par la persistance des tensions inflationnistes qui restent tout de même contenues. Toutefois, le financement de l'économie est demeuré bien orienté attestant

de la confiance du secteur bancaire en l'économie ivoirienne. L'activité économique devrait se raffermir au cours des prochains trimestres. Ces bonnes perspectives sont liées (i) à la reprise attendue de la production de cacao fèves, (ii) à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne qui profiterait à la production manufacturière, et (iii) au redressement du BTP sous l'effet du renforcement des investissements dans les infrastructures publiques. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est prévu à 7,2% en 2024, porté à la fois par les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

I. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

I.1 Activités économiques mondiales

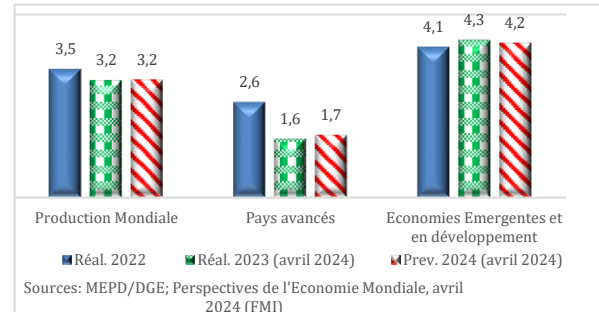
Au niveau mondial, l'environnement économique reste marqué par les effets à long terme de la COVID-19, la guerre en Ukraine, la faible croissance de la productivité et la fragmentation géoéconomique persistante. En outre, les coûts élevés de l'emprunt et les marges réduites des Etats en matière d'appui budgétaire pèsent sur la croissance économique à court terme. Dans ce contexte, la croissance du produit intérieur brut (PIB) évolue à un rythme lent comparé aux tendances historiques.

En dépit de cet environnement défavorable, le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour l'année 2024 dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale publié en avril 2024. L'Institution financière prévoit désormais une progression du PIB de 3,2% en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision de janvier 2024 et stable comparé à la réalisation de l'année précédente. Cette révision est en grande partie liée à l'amélioration des perspectives économiques américaines et la dissipation progressive des conséquences économiques des crises traversées depuis 2020.

Cependant, des risques baissiers et haussiers pèsent sur les perspectives de l'économie mondiale, mais ils s'équilibrent globalement.

Dans les économies avancées, l'activité économique connaît une croissance contrastée au premier trimestre 2024.

Graphique 1: Évolution du taux de croissance annuel du PIB au niveau mondial et dans les principales économies (en %)



Aux **Etats-Unis**, les récents indicateurs conjoncturels signalent une poursuite de la reprise au premier trimestre 2024, après une croissance de 0,8% au dernier trimestre 2023. En effet, l'indice PMI composite¹ augmente et ressort à 52,2 après 50,8 au trimestre précédent, selon Standard and Poor (S&P) Global.

En zone euro, l'économie est entrée en récession en fin d'année 2023, avec des baisses du PIB de 0,1% aux troisième et quatrième trimestres, impactée par une inflation élevée, des coûts d'emprunt record et une demande extérieure faible. Au premier trimestre 2024, la baisse de l'indice PMI composite qui se fixe à 49,1 points, après 47,2 points au trimestre précédent, dénote une faiblesse de l'activité du secteur privé de la zone euro.

Au Japon, au premier trimestre 2024, le PIB poursuit son redressement observé le trimestre précédent, en rythme trimestriel. En effet, l'indice PMI composite augmente de 1,3 point et atteint 51,3 au premier trimestre 2024, après une reprise de 0,1% du PIB au quatrième trimestre 2023 qui a permis d'éviter une récession technique.

Au Royaume-Uni, l'indice PMI composite augmente de 1,3 point en rythme trimestriel et ressort à 51,3 points au premier trimestre 2024. Cette embellie marque une reprise de l'activité. En effet,

¹ Purchasing Manager's Index (indice des directeurs des achats) est un indicateur permettant de connaître l'état économique d'un secteur

pénalisée par le ralentissement de la production du secteur privé, le pays a terminé l'année 2023 en récession, avec des contractions du PIB de 0,3% et 0,1% aux quatrième et troisième trimestres, en rythme trimestriel.

Au niveau des pays émergents et pays en développement, l'activité économique connaît globalement une croissance au premier trimestre 2024, grâce aux mesures de soutien public.

En Chine, après un gain de 1,2% au quatrième trimestre 2023, la croissance du PIB réel devrait rester robuste au premier trimestre 2024, comme le montre la hausse de l'indice PMI composite de 1 point par rapport au trimestre précédent (51,5 points au premier trimestre 2024 contre 50,5 points au trimestre précédent).

En Afrique du Sud, l'activité évoluerait dans une zone de décroissance au premier trimestre 2024, comme au trimestre précédent. En effet, l'indice PMI s'est affiché à 49,5 points au premier trimestre 2024, après 49,3 points au trimestre précédent, demeurant sous la barre des 50 points, ce qui indique un reflux.

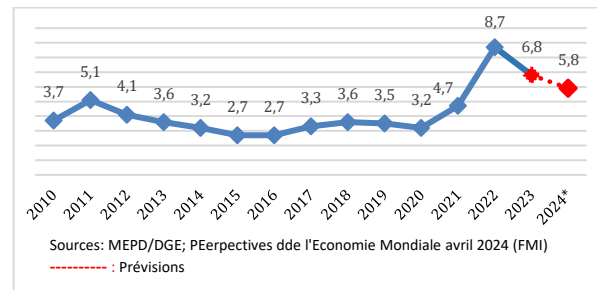
Au Nigéria, l'activité devrait rester robuste au premier trimestre 2024 comme l'indique la hausse de l'indice PMI composite de 2,3 points de pourcentage en variation trimestrielle pour se situer à 52,2 points.

Dans la **zone UEMOA**, selon les prévisions de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le PIB devrait progresser de 6,1% au premier trimestre 2024, en glissement annuel, après une hausse de 5,7% au trimestre précédent. Les bonnes performances de la demande intérieure renforceraient la croissance économique des pays de la zone. Globalement, il est attendu une augmentation du PIB de 6,5% en moyenne sur l'année 2024, après 5,7% en 2023.

I.2 Inflation mondiale

L'inflation mondiale devrait poursuivre sa décélération pour se situer à 5,8% en 2024, après 6,8% l'année précédente, grâce à l'atténuation des chocs sur les prix de l'énergie et à une réduction des pénuries de main-d'œuvre attribuable, dans certains cas, à un afflux d'immigrés.

Graphique 2: Évolution du taux d'inflation mondiale (en %)



En glissement annuel, l'évolution des prix à la consommation est contrastée au premier trimestre 2024. Elle diffère d'un pays à l'autre.

En zone euro, l'inflation décélère passant de 2,6% en février 2024 à 2,4% en mars 2024. Au Japon, le taux d'inflation a enregistré un léger reflux au mois de mars 2024 après avoir accéléré le mois précédent (2,7% en mars, après 2,8% en février et 2,2% en janvier 2024). En Chine, une baisse des prix à la consommation de 1,0% est enregistrée contre des accroissements de 1,0% et 0,3% respectivement en février et en janvier 2024.

En revanche, le taux d'inflation s'accélère au mois de mars aux États-Unis, tout comme le mois précédent (3,5% en mars 2024 contre 3,2% en février et après 3,1% en janvier 2024). De même, dans les économies émergentes et en développement, en particulier le Nigéria, le taux d'inflation s'accélère au mois de mars tout comme le mois précédent (33,2% en mars, après 31,7% en février et 29,9% en janvier 2024). Au Royaume-Uni, l'inflation ressort à 3,8% en mars 2024, comme au mois de février 2024.

Tableau 1 : Taux d'inflation en glissement annuel des principaux pays avancés (en %)

Pays	Nov. 2023	Déc. 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024
Etats Unis	3,1	3,4	3,1	3,2	3,5
Zone euro	2,4	2,9	2,8	2,6	2,4
Japon	2,8	2,6	2,7	2,8	Nd
Royaume uni	4,2	4,2	4,2	3,8	3,8
Chine	-0,5	0,1	0,3	1,0	-1,0
Afrique du Sud	5,5	5,1	5,3	5,6	5,3
Nigéria	28,2	28,9	29,9	31,7	33,2

Sources : MEPD/DGE ; services nationaux de statistiques

En ce qui concerne la hausse des prix à la consommation au sein de la zone UEMOA, en glissement annuel, elle est ressortie à 2,9% en mars 2024, inchangé par rapport à son niveau du mois précédent. Cette évolution serait liée à la remontée des prix des céréales, principalement dans les pays sahéliens de l'Union, et à la récente révision à la hausse de 10% des tarifs de l'électricité en Côte d'Ivoire.

I.3 Actions des Banques Centrales

Les principales banques centrales à travers le monde ont maintenu leurs taux directeurs inchangés en mars 2024, estimant que le temps n'est pas encore favorable à la réduction de l'effort de lutte contre l'inflation qui se situe à des niveaux supérieurs à leur cible.

En ce qui concerne les pays avancés, la Réserve fédérale américaine (FED) a gardé le taux des fonds fédéraux dans une fourchette cible de 5,25% à 5,50%, pour la cinquième fois consécutive. La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu les taux d'intérêt des principales opérations de refinancement, ainsi que ceux des facilités de prêt marginal et de dépôt, respectivement à 4,50%, 4,75% et 4,00%.

Cependant, au niveau du Japon, au mois de mars 2024, la Banque centrale (BOJ) a mis fin à huit années de taux d'intérêt négatifs, en relevant son taux directeur à court

terme de -0,1% à une fourchette de 0% à 0,1%.

I.4 Marché des matières premières et produits de bases

Le mois de mars 2024, en rythme mensuel, est marqué par un accroissement des cours de la plupart des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire. En effet, le marché des matières premières et produits de base affiche une hausse des cours du café robusta, de l'huile de palme, du caoutchouc TSR20, du pétrole brut, et de l'or et du coton (+0,1%). A l'inverse, les prix du riz blanchi 5% brisures et du blé fléchissent.

Tableau 2 : Évolution des principaux produits de base

Matières premières	VARIATIONS	
	Mars. 2024 / Fév. 2024	Moyenne période
Cacao fèves	+27,6%	+112,4%
Café Robusta	+8,2%	+52,5%
Coton	+0,1%	-1,2%
Huile de palme	+10,0%	-7,7%
Caoutchouc TSR20	+5,8%	-34,5%
Riz blanchi, 5%	-1,8%	+27,7%
Blé dur	-1,3%	-26,9%
Or	+6,7%	+9,7%
Pétrole brut	+2,0%	+2,1%

Sources : MEPD/DGE ; world bank commodity prices (Banque Mondiale)

Les fluctuations s'expliquent par les facteurs suivants :

- Le cours du **cacao fèves** poursuit son envolée entamée en novembre 2023 et culmine à un niveau record de 7 088,9 dollars US la tonne, en raison d'une baisse importante de la production mondiale qui accentue l'escalade des prix ;
- Le cours du **café Robusta** enregistre une forte hausse du prix et atteint 3 656,3 dollars la tonne, un record depuis 2008. L'embellie est principalement due à un approvisionnement limité. En effet, au Vietnam, environ 30 à 35% de la

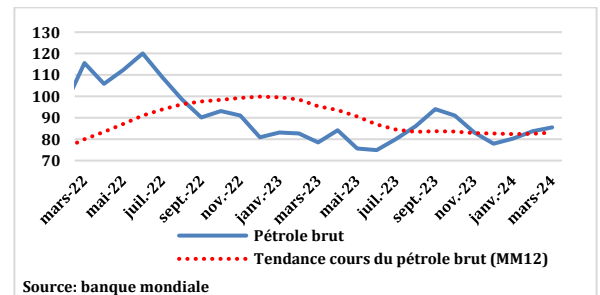
récolte est retenue par les agriculteurs dans l'espoir d'obtenir des prix plus avantageux ;

- La tendance haussière du **caoutchouc TSR20** se maintient pour le troisième mois consécutif, avec une croissance de 5,8%. Cette progression résulte d'une part, de la baisse des taxes sur l'importation de véhicules électriques en Inde qui a stimulé la demande, et d'autre part, des conditions climatiques défavorables en Thaïlande, le premier producteur mondial ;
- Le cours du **blé dur** connaît une baisse continue depuis octobre 2022. Ce repli est principalement dû à une forte augmentation des exportations ukrainiennes. En effet, après le pic de 522,3 dollars US la tonne en mai 2022, le prix du blé a poursuivi sa chute pour tomber à 274,8 dollars US la tonne en mars 2024, en deçà du niveau d'avant la guerre en Ukraine ;
- Le prix du **riz thaïlandais 5% brisure** enregistre une diminution pour le deuxième mois consécutif, résultant de la dévaluation du baht et de la concurrence vietnamienne qui contraint les exportateurs thaïlandais à réduire leurs prix ;
- Le cours du **coton** qui est resté stable de novembre 2022 à janvier 2024, affiche désormais son quatrième mois consécutif de hausse. Cette augmentation est principalement soutenue par un regain de la demande chinoise ;
- Le marché de **l'huile de palme** se consolide au mois de mars 2024, enregistrant une troisième augmentation consécutive des cours. Le cours ressort à 942,9 dollars US métrique la tonne. Cette évolution est due à de fortes demandes en provenance de l'Inde, de la Chine et du Moyen-Orient et à la diminution des stocks en Malaisie deuxième producteur mondial. Cependant, le prix

reste en deçà du niveau de 1 522,4 dollars US métrique la tonne atteint en février 2022 ;

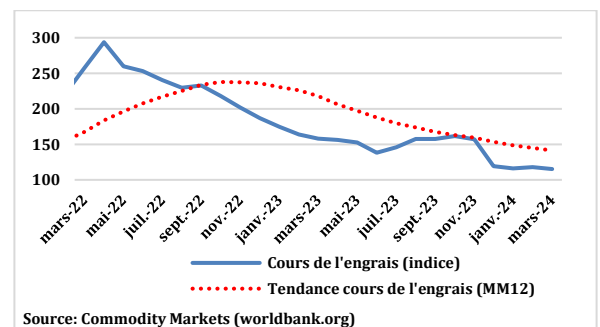
- La montée du cours du **pétrole brut** se confirme pour le troisième mois consécutif. Cette ascension est attribuable principalement à l'escalade des tensions géopolitiques et au maintien de la politique de réduction de l'offre mondiale par l'OPEP+ ;

Graphique 3 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars américain



- L'indice des prix des **engrais** recule à nouveau après la remontée de 1,8% enregistré au mois de février 2024. L'indice des prix reprend sa tendance baissière amorcée en mai 2022 pour tomber à 115,3 en mars 2024, niveau inférieur à celui 220,7 enregistré en février 2022, dans un marché caractérisé par une demande faible. Par ailleurs, la baisse récente du prix du gaz naturel, composante clé de la production, et la reprise de la fabrication d'engrais azotés dans l'UE, notamment en France, ont permis la détente des prix.

Graphique 4 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



En moyenne sur le premier trimestre 2024, le marché des matières premières révèle des évolutions différenciées, marquées par des hausses des prix du cacao fèves (+112,4%), du café Robusta (+52,5%), du riz Thaïlandais 5% brisure (+27,7%), du caoutchouc TSR20 (+13,6%), de l'or (+9,7%) et du pétrole brut (+2,1%). A l'inverse, ceux du coton (-1,2%), de l'huile de palme (-7,7%), du blé dur (-26,9%), des engrais (-29,7%) et du gaz naturel (-38,3%) reculent.

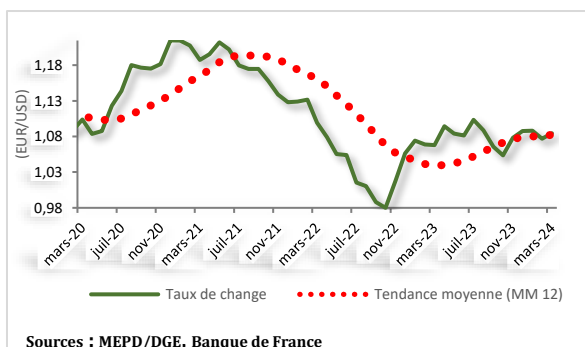
I.5 Marché financier

✓ Taux de change

Au mois de mars 2024, **sur le marché des changes**, l'euro s'apprécie en variation mensuelle par rapport au yen (+0,9%), au yuan renminbi (+0,8%), au rouble (+0,7%), au dollar américain (+0,7%) et à la livre sterling (+0,1%). En revanche, la monnaie européenne se contracte par rapport au rand sud-africain (-0,1%).

De même, en moyenne sur le premier trimestre, l'euro s'est apprécié par rapport à l'ensemble des principales monnaies excepté la livre sterling face à laquelle il s'est déprécié de 3,0%.

Graphique 5 : Évolution du cours de l'euro par rapport au dollar américain



Réalisations comparées à la même période de l'année précédente, sauf indication contraire.

Valeurs en FCFA, sauf indication contraire.

II. ECONOMIE NATIONALE

Sur le plan national, l'activité économique continue de bénéficier de la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, précisément de la réalisation d'investissements dans les secteurs à forts potentiels de croissance. De 2011 à ce jour, c'est un peu plus de 3 000 milliards de FCFA que le Gouvernement ivoirien a décaissés pour la construction d'infrastructures routières. Pour l'année 2024, les priorités devraient concerner la finalisation du 4e pont reliant les communes de Yopougon et du Plateau, la section 1 (longue de 26 km) de la voie de contournement Y4 d'Abidjan, ainsi que les autoroutes de sortie Est et Ouest d'Abidjan et les barrages hydroélectriques de Gribo Popoli et de Singrobo-Ahouaty.

Dans le cadre du soutien au secteur industriel, un Programme de Diversification, d'Accélération Industrielle, de Compétitivité et Emploi (DAICE) d'un montant de 117 milliards de FCFA a été lancé le 13 mai 2024. Il vise à renforcer les efforts du Gouvernement en faveur de la diversification économique, de la transition verte et du développement industriel.

La dynamique économique de la Côte d'Ivoire est également soutenue par un accord conclu avec les services du FMI. Ce dernier qui concerne, la deuxième Revue des Accords du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) et de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et la Première Revue de l'Accord de Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) devrait déboucher sur deux décaissements pour un montant total d'environ 574 millions de dollars américains.

Pour bénéficier davantage de financements pour ses projets structurants, la Côte d'Ivoire a fait son entrée dans le capital de la Banque Européenne pour la Reconstruction

et le Développement (BERD) le 17 avril 2024. Par cet acte, le pays dope ses capacités à ratisser large en termes de mobilisation de financements extérieurs.

Grâce aux actions du Gouvernement en faveur du maintien d'un cadre macroéconomique solide, la Côte d'Ivoire fait désormais partie des dix (10) premières économies africaines en termes de performance, en se classant à la neuvième place devant la Tanzanie selon le rapport sur les Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI du mois d'Avril 2024. Avec ce classement, elle devient le troisième pays d'Afrique francophone le plus performant, derrière l'Algérie et le Maroc, et le deuxième pays d'Afrique de l'Ouest derrière le Nigeria.

Toutefois, la compétitivité de l'économie ivoirienne au 1er trimestre 2024, a enregistré une baisse par rapport au 4e trimestre 2023, comme au trimestre précédent. En effet, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) s'est apprécié de 3,5% pour s'afficher à 101,66. Cette évolution trimestrielle est essentiellement due à l'appréciation du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) (+6,6%), malgré un différentiel de prix en baisse (-2,9%). Comparativement à la période correspondante de 2023, la compétitivité est également en baisse avec un TCER qui a progressé de +15,6%.

Par ailleurs, le Gouvernement reste engagé dans l'amélioration de l'inclusivité de la croissance à travers la poursuite de l'exécution du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGouv) 2023-2025 dont l'objectif est d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes. Les initiatives entreprises dans ce cadre ont permis d'impacter directement plus d'un million de jeunes, de sensibiliser 8,2 millions d'autres contre les fléaux sociaux et de construire ou

de réhabiliter 112 structures de formation et infrastructures de jeunesse. L'ensemble de ces réalisations a nécessité un investissement de 535,8 milliards de francs CFA.

Au niveau social, plusieurs mesures ont été arrêtées par le Gouvernement en faveur des populations déguerpis des zones à risques du District Autonome d'Abidjan. Il s'agit notamment, d'aides au relogement pour les ménages, d'acquisitions de parcelles de terrain en pleine propriété pour les personnes détentrices de titres fonciers, d'accompagnement pour la réinstallation des personnes dont les activités économiques ont été impactées.

Aussi, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations à Abidjan et à l'intérieur du pays, le Gouvernement a adopté le 13 mars 2024, un décret portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant total de 40 milliards de francs CFA, conclu le 09 novembre 2023, avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) afin de financer partiellement le projet de construction de 4 300 logements sociaux et économiques.

II.1 SECTEUR REEL

Le secteur réel est marqué au premier trimestre 2024, par une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation et du secteur secondaire et une bonne tenue du secteur tertiaire.

II.1.1 Secteur primaire

Dans le **secteur primaire**, l'agriculture d'exportation enregistre une évolution contrastée, caractérisée par le recul des productions de cacao fèves (-5,3%) et de noix de cajou (-20,3%), deux principales cultures, et par l'augmentation de celles de café (+109,0%), de coton graine (+42,8%), de caoutchouc (+7,1%), de sucre (+4,5%) ainsi que de banane dessert (+1,3%).

Le repli de la production **cacaoyère** est dû à des facteurs climatiques défavorables. La

contraction de la production ne permet donc pas aux exportateurs d'honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs clients extérieurs, ce qui provoque des reports avec des pénalités à payer. Toutefois, une reprise de la production est prévue au cours de la campagne 2024-2025 qui démarrera en octobre 2024.

Par ailleurs, dans un contexte de forte hausse du prix du cacao fèves sur le marché international, le Gouvernement ivoirien a décidé d'augmenter le prix du cacao de 1 000 FCFA à 1 500 F CFA le kilogramme pour la campagne intermédiaire, couvrant la période d'avril à septembre 2024. Le système de vente à terme de 80% de la production de cacao fèves adopté par la Côte d'Ivoire et le report de certains contrats à terme de la campagne 2023-2024, ne lui permettent pas de profiter pleinement de l'embellie actuelle du cours. En effet, la production d'une campagne est vendue à terme au cours de la campagne précédente. En outre, les contrats reportés seront honorés avec une partie de la production de la campagne 2024-2025, sur la base de prix en deçà des niveaux actuels.

En ce qui concerne le taux de transformation du cacao fèves, il atteint 26% correspondant à 203 687,0 tonnes transformés au premier trimestre 2024. Il s'améliore par rapport au taux de transformation de 22% enregistré à la même période en 2023.

Dans la filière anacarde, la contraction de la production de **noix de cajou** est attribuable à des facteurs climatiques défavorables. En outre, la commercialisation de la noix de cajou est affectée par l'attentisme des transformateurs locaux et des multinationales qui estiment qu'il n'est pas rentable d'acheter la noix de cajou dans la situation actuelle caractérisée par la faiblesse des prix à l'international par rapport aux coûts de production de l'amande. Dans ce contexte, le Conseil Coton Anacarde a entamé une série d'achats groupés auprès des coopératives de producteurs. L'objectif est d'injecter des liquidités sur le marché et faire respecter le

prix officiel fixé à 275 FCFA/Kg contre 315 FCFA/Kg la campagne précédente.

Par ailleurs, pour favoriser le développement de l'industrie de transformation nationale en garantissant l'approvisionnement des unités locales de transformation de la noix de cajou en amande, le Gouvernement a pris la décision de suspendre temporairement les achats et les exportations de noix de cajou brutes.

Tableau 3 : Évolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	3 mois 2023	3 mois 2024	Variation (%)
Cacao fèves	477 340,2	451 833,3	-5,3
Café	30 605,0	63 974,8	109,0
Coton graine	166 076,0	237 146,5	42,8
Banane dessert*	117 669,3	119 246,8	1,3
Caoutchouc naturel*	397 765,8	425 868,5	7,1
Sucre*	109 886,7	114 881,1	4,5
Noix de cajou	503 657,7	401 194,3	-20,3

Sources : MEPD/DGE, OPA, MEMINADER

A l'inverse, la production de **café** reprend après la chute enregistrée en 2023. Elle bénéficie de conditions climatiques favorables. Le prix minimum bord champ pour la campagne principale 2023-2024 a été fixé à 900 FCFA/kg, soit une augmentation de 150 FCFA. Ainsi, le revenu engrangé par les producteurs est estimé à 57,6 milliards au premier trimestre 2024 contre 23,0 milliards à la même période de 2023, soit une augmentation de 150,9%.

En ce qui concerne le **coton graine**, la production augmente de 42,8% pour s'établir à 237 146,5 tonnes. Elle profite de la mise en œuvre d'une formule de produit phytosanitaire innovante qui a permis de lutter efficacement contre les « jassides ». La filière a également continué de bénéficier des subventions pour l'achat des intrants et de la formation des agriculteurs. Les prix bord champs du coton graine de 1^{er} et 2^e choix restent inchangés à respectivement 310 FCFA/Kg et 285 FCFA/Kg pour la campagne en cours débutée en décembre 2023.

La production de **caoutchouc naturel** progresse de 7,1% grâce aux mesures prises par les autorités pour renforcer sa qualité et sa durabilité. Concernant la durabilité de la filière, l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel en Côte d'Ivoire (APROMAC) annonce la mise en place d'une organisation en vue du géoréférencement et de l'obtention d'une base de données de tous les producteurs d'hévéa de Côte d'Ivoire qui aboutira à une traçabilité des chaînes d'approvisionnement. En effet, l'APROMAC est la structure unique de représentation de la filière auprès des pouvoirs publics. Elle organise l'achat, la vente et la commercialisation interne du caoutchouc naturel. Cette initiative permettra à la production ivoirienne de respecter pleinement la nouvelle loi européenne sur la déforestation, qui entrera en vigueur d'ici le 1^{er} janvier 2025.

La production de **bananes dessert** bénéficie des retombées de la mise en œuvre du PURGA 2, notamment des investissements dans des plantations industrielles à grande échelle.

La production de **sucre** tire avantage des investissements continus réalisés dans le secteur, dans le cadre du contrat plan signé entre le Gouvernement et les entreprises sucrières.

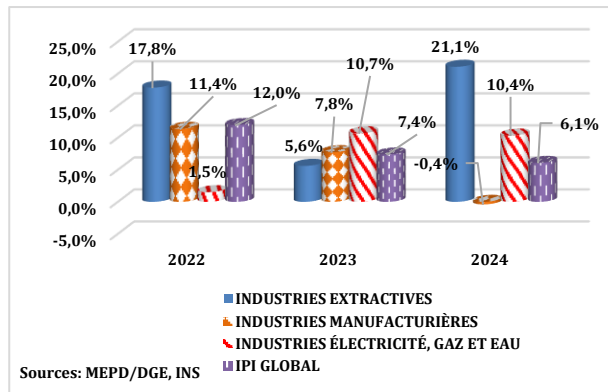
II.1.2 Secteur secondaire

Le secteur secondaire affiche **au mois de mars 2024**, une progression de 2,8% de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) en glissement annuel, toutefois en décélération par rapport à l'accroissement de 8,7% enregistré le mois précédent. Ce ralentissement de l'activité industrielle provient de celui des « industries extractives » (+18,7% contre +22,7% en février) et les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+8,5% contre +15,0% en février), et du recul des « industries manufacturières » (-3,8% après +2,5% en février).

En moyenne sur les trois premiers mois de l'année, l'IPI s'accroît de 6,1% comparé à

la même période de 2023, porté par les « industries extractives » (+21,1%), les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+10,4%) et les « industries environnementales » (+1,4%) tandis que la production des « industries manufacturières » (-0,4%) baisse.

Graphique 6 : Evolution des indices de la production industrielles à fin mars en glissement annuel



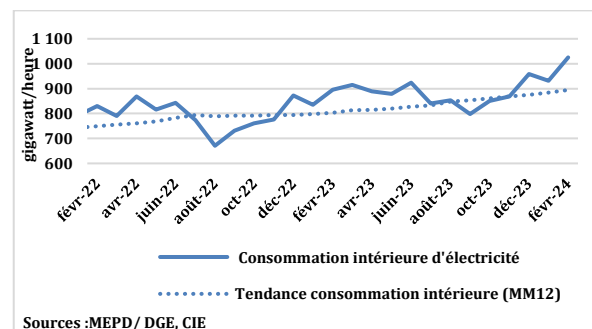
Au niveau des « industries extractives », l'accroissement provient principalement des divisions « extraction d'hydrocarbures » (+47,0%) et « extraction de minerais métalliques » (+11,7%). La division « extraction d'hydrocarbures » bénéficie de la forte hausse de la production de pétrole brut de 83,7% en raison de l'accélération de l'exploitation du champ « baleine » entré en production à partir du mois d'août 2023. En revanche, la production de gaz naturel connaît un léger recul de 0,8% du fait de la baisse de 8,3% de la production du principal champ, le bloc CI-27.

Quant à la division « extraction de minerais métalliques », elle tire avantage de l'accroissement de 20,7% de la production d'or induit par la montée en puissance de l'exploitation la mine d'or de Gregbeu, dans le département de Zoukougbeu, ouverte en 2023. Elle bénéficie également de la reprise de la production de bauxite depuis juillet 2023, après quasiment deux années d'arrêt. En revanche, les extractions de manganèse et de nickel reculent respectivement de 52,7% et de 53,6%. S'agissant de la production de diamant, elle est plombée par l'épuisement des mines exploitables de façon artisanale.

Du côté des industries manufacturières, la baisse de la production provient des divisions « fabrication de produits alimentaires » (-8,0%), « fabrication de produits à base de tabac » (-9,3%), « activités de fabrication de textiles » (-20,5%), « métallurgie » (-26,8%), « fabrication d'ouvrages en métaux » (-6,4%), « fabrication de meubles et matelas » (-15,5%) et « autres industries manufacturières » (-35,7%). A l'inverse, il est enregistré une hausse des productions des divisions « fabrication de boissons » (+6,4%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+59,8%), « fabrication de produits chimiques » (+12,3%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+6,3%), « travail du caoutchouc et du plastique » (+18,7%) et « fabrication de matériaux minéraux » (+0,2%).

Dans la division « industries de production et distribution d'électricité et de gaz », la production nette d'électricité augmente de 14,5% sur les deux premiers mois de l'année 2024, portée par la bonne tenue conjointe des productions de source thermique (+16,5%) et de source hydraulique (+8,2%). Ce dynamisme est soutenu par la vigueur de la consommation intérieure (+13,0%), alors que les exportations (-29,2%) se contractent, principalement celles vers le Mali. La consommation intérieure d'électricité est portée à la fois par celle de basse tension (+16,6%), en lien avec la forte chaleur enregistrée, et celle de moyenne tension (+8,7%).

Graphique 7 : Evolution de la consommation d'électricité



En moyenne au premier trimestre 2024, l'indicateur avancé du **BTP** fléchit de 14,2%, sous l'effet de la baisse des consommations

de « ciment » (-3,8%), de « tôles et bacs » (-13,0%), de « bitume » (-39,8%) et de « câbles et fils électriques » (-18,3%) ainsi que de la hausse de celle de « béton » (+11,6%), de « gravier » (+1,3%), et de « sable » (+21,5%). Certaines infrastructures en cours de réalisation sont à l'étape de terrassement qui n'est pas prise en compte dans l'indicateur avancé du BTP. Il s'agit notamment, (i) des trois échangeurs sur le boulevard Koffi Gadeau et (ii) du « Metro d'Abidjan ».

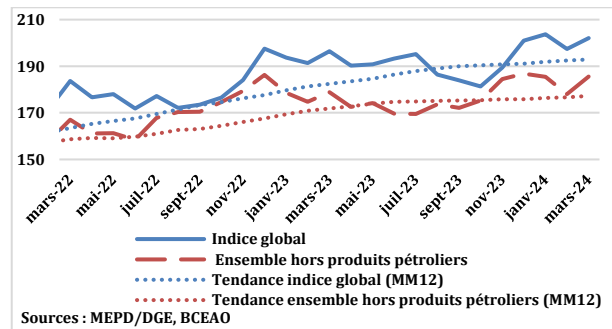
II.1.3 Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire connaît une évolution globalement favorable au premier trimestre 2024, porté par les transports et le commerce de détail.

Au mois de mars 2024, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du **commerce de détail** enregistre une augmentation de 2,8% en glissement annuel, après des hausses de 3,1% en février et 5,2% en janvier 2024, poursuivant ainsi son ralentissement observé le mois précédent. Les progressions de janvier et février sont modérées comparativement à celles attendues au regard de l'engouement suscité par l'organisation de la CAN 2023 et pourraient s'expliquer par un approvisionnement direct des opérateurs économiques auprès des grossistes alors que ces opérateurs ne figurent pas dans l'échantillon des entreprises enquêtées pour la production de l'ICA du commerce de détail.

En moyenne sur le premier trimestre de l'année 2024 et comparativement à la période correspondante de 2023, l'ICA du commerce de détail s'accroît de 3,7%, porté par l'ensemble des branches, à l'exception du chiffre d'affaires des ventes de produits de l'alimentation (-0,7%) et des produits d'équipement du logement (-7,8%). Les branches les plus dynamiques sont celles des « produits pétroliers » (+4,3%), des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+10,9%) et des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+8,4%).

Graphique 8 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Le transport est marqué par la hausse continue des trafics aérien et maritime, ainsi que par le redressement du trafic ferroviaire.

Le **transport ferroviaire** renforce, **au mois de mars 2024**, sa progression amorcée au mois de février, en glissement annuel, après les fortes baisses enregistrées tout au long de l'année 2023. En effet, le trafic global de marchandises s'accroît de 14,2% après +0,9% en février et -1,9% en janvier 2024.

Au terme du premier trimestre 2024, le trafic global de marchandises par voie ferroviaire ressort en progression de 4,2% comparé à la même période de 2023, porté par les échanges avec le Burkina Faso (+1,3%) ainsi que par la reprise du trafic national intervenue en mai 2023.

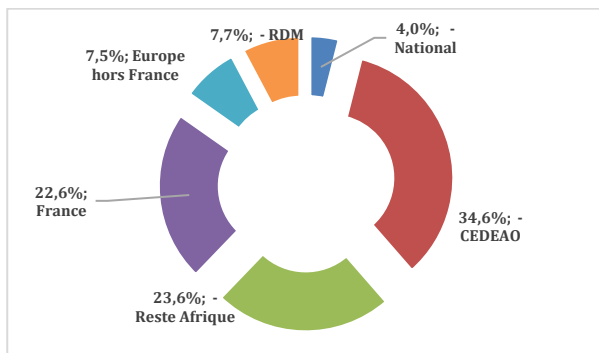
Dans le **transport aérien**, le nombre total de passagers se contracte de 2,9% au mois de mars 2024, en glissement annuel, après s'être accru de 14,2% et 23,8% respectivement aux mois de février et janvier 2024. Ce repli est imputable à la fois au nombre de passagers commerciaux (-1,0%) et au nombre de passagers en transit (-23,3%).

En cumul sur le **premier trimestre 2024**, et comparativement à la période correspondante de 2023, le nombre total de passagers progresse de 11,5% grâce aux fortes hausses enregistrées aux mois de janvier et février du fait de la tenue de la CAN 2023 du 13 janvier au 11 février 2024. Cette évolution résulte des effets conjugués de la hausse du nombre de passagers commerciaux (+13,3%) et de la contraction de celui des passagers en transit (-9,9%).

L'augmentation du nombre de passagers commerciaux est attribuable à l'ensemble des destinations, à savoir le trafic national (+10,9%) ainsi que le trafic avec l'Europe (+13,8%), la CEDEAO (+2,3%), le reste de l'Afrique (+29,1%) et le reste du monde (+0,7%).

La structure du trafic est dominée par les destinations CEDEAO (34,6% ; 191 849 passagers), Europe (30,1% ; 166 530 passagers) et reste Afrique (23,6% ; 130 745 passagers).

Graphique 9 : Répartition des passagers à l'aéroport d'Abidjan



Le **transport maritime** est marqué par la poursuite de son dynamisme amorcé en 2021, en dépit d'une inflexion observée au mois de janvier 2024. En effet, au mois de février 2024, le trafic global de marchandises par voie maritime s'accroît de 23,6% en glissement annuel, après -6,5% en janvier 2024 et +41,3% en décembre 2023. Cette augmentation est portée par le trafic national (+6,7%) et le transbordement (+651,2%), en dépit d'une contraction des activités de transit (-9,8%).

Au port d'Abidjan, le trafic retrouve sa vigueur en février (+20,0%), après avoir enregistré une faible hausse (+2,9%) au mois précédent.

Quant au port de San Pedro, le trafic continue d'évoluer en dent de scie. En effet, au mois de février 2024, le trafic global de marchandises augmente de 43,5% en glissement annuel, après une contraction de 45,4% le mois précédent, et une hausse de 9,7% au mois de décembre 2023.

Au terme des deux premiers mois de l'année 2024 et comparativement à la

période correspondante de 2023, le trafic global de marchandises par voie maritime progresse de 7,4% du fait de la forte hausse du transbordement (+453,4%) en dépit d'une contraction du trafic national (-4,6%) et du transit (-30,5%).

Au port d'Abidjan, le trafic de marchandises augmente de 11,0%, sous l'impulsion du transbordement (+484,5%), freiné par le repli du trafic national (-3,2%) et du transit (-28,3%). Les activités de transbordement au port d'Abidjan poursuivent leur forte croissance amorcée au mois de décembre 2022, après la mise en service du second terminal à conteneur.

Au port de San Pedro, le trafic se contracte de 9,5%, du fait du repli du trafic national (-11,7%) et du transit (-38,1%). Toutefois, cette baisse est amoindrie par la vigueur des activités de transbordement (+236,7%).

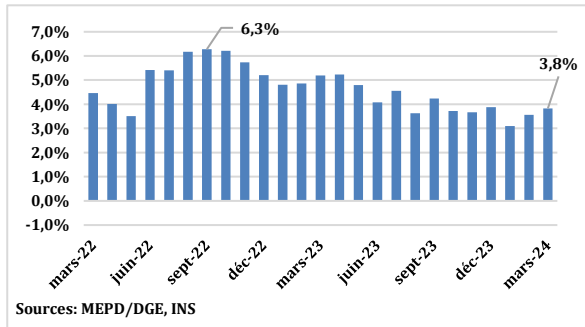
Au niveau du **transport routier**, la contraction de la consommation des carburants gazoil et super respectivement de 2,1% et 1,4% au terme du premier trimestre 2024, dénote une morosité de l'activité. Le transport routier est impacté par la forte baisse du transit dans le transport maritime (-30,5%), notamment le transport vers le Burkina Faso (-32%) et le Mali (-18,3%).

II.1.4 Prix

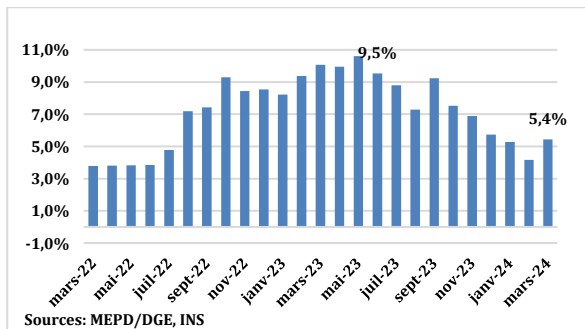
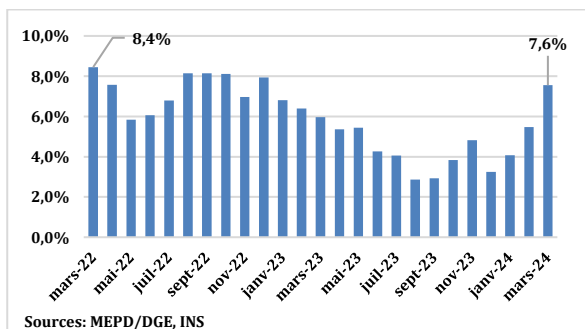
✓ **Persistance de la hausse des prix**

Les prix à la consommation continuent de se maintenir à des niveaux élevés. En effet, l'indice général a augmenté de 3,8% au mois de mars, en rythme annuel après 3,6% et 3,1% respectivement aux mois de février et de janvier 2024.

Cette persistance de l'inflation est induite par l'effet conjoint de l'accélération du prix moyen des produits non-comestibles (+3,4% en mars contre 2,5% le mois précédent) et du ralentissement des prix des produits comestibles (+4,4% en mars contre 5,6% le mois précédent).

Graphique 10 : Évolution de la hausse de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel

Vu sous l'angle des composantes, les « produits non comestibles » montrent des hausses continues des prix des loyers effectifs (+7,6% contre +5,5% en février 2024), des coûts de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+10,7% contre +6,8% en février 2024) ainsi que du prix des « services de transport » (+5,4% contre +4,2% en février 2024).

Graphique 11 : Évolution de la hausse des prix des services de transport en glissement annuel**Graphique 12 : Évolution de la hausse des prix des loyers effectifs en glissement annuel**

S'agissant des « produits comestibles », les céréales non transformées (+6,7% contre +11,3% en février 2024) et les tubercules et plantains (+4,5% contre +5,3% en février 2024) ont vu le rythme de progression de leurs prix ralentir, tandis que les produits laitiers (-2,1% contre +0,2% en février 2024) et les légumes frais (-3,3% contre

+6,6% en février 2024) connaissent de fortes inflexions.

Graphique 13 : Évolution de la hausse des prix de la viande en glissement annuel

Par ailleurs, l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits frais), ressort à 3,1% témoignant d'un accroissement de l'indice global porté par les prix de l'énergie et des produits frais qui augmentent respectivement de 7,8% et 4,4%.

En moyenne sur le premier trimestre de l'année 2024, l'indice général des prix à la consommation, progresse de 3,5% comparé à la même période de 2023. Cette hausse provient du renchérissement des prix des produits comestibles (+4,8%) et des produits non comestibles (+2,8%). Les produits comestibles les plus marqués par ces accroissements sont les poissons (+9,9%), les céréales transformées (+9,4%) ainsi que les tubercules et plantains (+5,4%). Concernant les produits non comestibles, les loyers effectifs (+5,7%), les coûts de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+7,3%), les services de transport (+5,0%) et les « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtement » (+6,7%) enregistrent les hausses les plus importantes.

Par ailleurs, l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits frais), ressort à 2,3% témoignant d'un accroissement de l'indice global porté par les prix de l'énergie et des produits frais qui augmentent respectivement de 5,9% et 6,1%.

✓ Hausse continue des prix dans la production industrielle

Les prix de production dans l'industrie progressent de 4,2% au mois de mars 2024, après avoir enregistré des légères hausses

de 1,9% et de 1,6%, respectivement aux mois de février et de janvier 2024, en rythme annuel. Cette poursuite de l'accroissement des prix dans l'industrie est en lien avec le renchérissement des prix des industries extractives (+8,6%) et de la production d'électricité de gaz et d'eau (+15,6%). Cependant, les prix des industries manufacturières (+1,0%) croissent modérément.

Spécifiquement, les divisions concernées par ce mouvement haussier des prix des produits industriels sont, l'« extraction de minerais métalliques » (+11,3%) et la « production et distribution d'électricité et de gaz » (+17,3%).

Par ailleurs, **en moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2024**, les prix de la production industrielle ont augmenté de 2,5%. Cette hausse est attribuable aux prix de production des industries extractives, et ceux de la production et la distribution de l'électricité et de l'eau potable qui ont cru respectivement de 6,7% et 15,6%. En revanche, les prix de production dans le manufacturier baissent de 0,7%.

Le renchérissement des prix des industries extractives est en lien avec une hausse des prix des hydrocarbures et des minerais métalliques. En effet, la division « extraction de minerais métalliques » a vu les prix des produits qui la composent augmenter de 8,7% en glissement annuel. Les prix de la division « extraction d'hydrocarbures » quant à eux, ont également augmenté de 3,8%.

S'agissant des prix de la production et la distribution de l'électricité et de l'eau potable, ils progressent sous l'effet de la hausse des prix de la division « production et distribution d'électricité et de gaz » (+17,3%) consécutive aux ajustements tarifaires successifs du prix de l'électricité intervenus en juillet 2023 puis en janvier 2024.

II.1.5 Emploi

Le marché de l'emploi formel est marqué par un accroissement continu du nombre de salariés. A fin mars 2024, ce dernier progresse de 7,7% par rapport à fin mars 2023, après des hausses de 8,6% et 9,2% respectivement en février et janvier 2024. Cette embellie est portée à la fois par le secteur privé (+8,1%) et le secteur public (+6,7%).

Toutefois, le nombre d'emplois bruts créés sur les trois premiers mois de l'année 2024 ressort en baisse de 12,4%, comparativement à la même période de 2023, pour se situer à 34 401. Ce repli résulte des effets conjugués de la baisse de 30% des créations brutes d'emploi dans le secteur privé et de l'accroissement de 142,4% dans le public. Dans le secteur privé, 24 529 nouvelles immatriculations ont été enregistrées, principalement dans le commerce (31,9%), l'industrie manufacturière (14,3%) et les BTP (13,2%). Quant au secteur public, il totalise 9 872 nouveaux salariés affectés principalement dans les ministères en charge de la santé (31,1%) et de la formation (26,0%).

II.2 FINANCES PUBLIQUES

A fin mars 2024, la situation des finances publiques est marquée par un niveau de recouvrement des recettes totales et dons moindre que prévu et une sous-exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs.

II.2.1 Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons s'établissent à 1 880,1 milliards au terme du premier trimestre 2024, contre un objectif de 1 922,3 milliards, enregistrant ainsi une moins-value de 42,3 milliards. Comparativement à la même période de l'année 2023, les recettes totales et dons ressortent en augmentation de 190,6 milliards.

Le gap enregistré par rapport à l'objectif provient des recettes fiscales et des dons.

Moins-value dans le recouvrement des recettes fiscales

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et la parafiscalité) se situe à 1 646,4 milliards, dégageant une moins-value de 82,7 milliards par rapport à l'objectif attribuables aux recettes fiscales intérieures (-12,0 milliards) et à la fiscalité de porte (-59,2 milliards).

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport aux objectifs se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes intérieures enregistrent une moins-value de 12,0 milliards par rapport à l'objectif pour se situer à 823,2 milliards. De façon spécifique, les explications par nature d'impôts sont les suivantes :

- **Les impôts sur les revenus et les salaires (ITS)** enregistrent ainsi un écart négatif de 23,5 milliards par rapport à la prévision lié à la non-opérationnalisation de la plateforme de déclaration unique pour l'impôt sur les traitements, salaires, pensions, rentes viagères et les cotisations sociales (DGI-CNPS) et au faible recouvrement des recettes issues des contrôles et des arriérés de contrôle en matière d'ITS ;
- **La Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)** est recouvrée à hauteur de 183,3 milliards contre une prévision de 191,8 milliards, soit une contreperformance de 8,5 milliards due à plusieurs facteurs. Il s'agit de l'évolution moins favorable de l'activité dans certaines branches à fortes contributions fiscales, du niveau élevé des déclarations sans paiements (DSP) ainsi que des déclarations à paiements partiels (DPP) et du retard observé dans la mise en œuvre de certains projets ;
- **Les droits d'enregistrement et de timbre** affichent un retrait de 20,5 milliards dû essentiellement aux recettes issues des droits d'enregistrement café-

cacao en baisse de 17,9 milliards par rapport à la projection, en raison d'un effet prix. En effet, le prix CAF, utilisé comme hypothèse pour la prévision des recettes, était de 1 577,1 FCFA le kilogramme, largement au-dessus du prix CAF effectivement appliqué pour le calcul des droits qui s'est établi en moyenne à 1 416,16 FCFA le kilogramme.

Cependant, certaines natures d'impôts ont été recouvrées au-delà des prévisions, ce sont :

- **Les impôts sur les bénéfices** dont le recouvrement s'établit à 125,9 milliards, en dépassement de 35,6 milliards de l'objectif prévu. Cette bonne tenue s'explique par le paiement, avant l'échéance légale prévue en avril 2024, de 28,3 milliards de Bénéfices Industriels et Commerciales (BIC) pétrole gaz effectué par PETROCI HOLDING et d'un total de 36,3 milliards d'impôt BIC réel effectué par une douzaine de contribuables exerçant dans les branches d'activités des télécommunications, de l'industrie pétrolière, des services, des banques et du transport ;
- **Le recouvrement des taxes d'exploitation pétrolière** est en dépassement de 13,0 milliards des projections, grâce au dynamisme de l'activité de l'extraction pétrolière ;
- **Le recouvrement des taxes ad valorem** enregistre une plus-value de 4,7 milliards liée aux différentes crises internationales qui entraînent des progressions du prix de l'or.

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières se situent à 680,3 milliards, contre un objectif de 739,4 milliards, soit une moins-value de 59,2 milliards.

Au titre des recouvrements des droits et taxes à l'importation, il ressort une moindre performance de 55,5 milliards par rapport à l'objectif. Le détail des composantes se présente comme suit :

- **les taxes sur les produits pétroliers** ont enregistré une moins-value de 5,7 milliards pour se situer à 169,4 milliards, en lien avec une sous-taxation du gasoil (ressortie à 103,64 f/l pour un niveau attendu à 174,38 f/l) et une mise en consommation en dessous des prévisions sur le gasoil et le super sans plomb. En effet, les volumes de super et gasoil consommés sont ressortis respectivement à 120,04 et 127,38 millions de litres pour des objectifs respectifs de 142,21 et 145,93 millions de litres ;

- **les taxes sur les marchandises générales** se sont affichées à 315,9 milliards, soit une moins-value de 49,9 milliards par rapport à l'objectif. Cette situation s'explique par la baisse des prix et des volumes au niveau international sur des produits pourvoyeurs de recettes, notamment les matières plastiques, le riz, le fer, l'acier, et le clinker.

Concernant les recettes d'exportation, elles se situent à 140,8 milliards, présentant une contre-performance de 20,2 milliards par rapport à l'objectif, en rapport avec la faiblesse des prix du cacao (une réalisation de 1 416,6 FCFA/kg pour un objectif de 1 577,1 FCFA/kg) et le déficit de volume de cacao exporté (une réalisation de 170,1 milliers de tonnes pour un objectif de 199,0 milliers de tonnes).

Bon niveau de recouvrement des recettes non fiscales

Les recettes non fiscales se sont établies à 225,0 milliards, avec une plus-value de 42,5 milliards par rapport aux objectifs, en lien essentiellement avec l'accroissement des cotisations des caisses de sécurité (+32,1 milliards) et une bonne mobilisation des recettes de service (+3,3 milliards).

Bonne mobilisation des dons

Le niveau de mobilisation des dons se situe à 8,7 milliards, enregistrant un gap de 2,1 milliards par rapport à l'objectif dû à un décaissement moindre que prévu des dons projets.

II.2.2 Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets sont exécutés à hauteur de 2 384,2 milliards contre une prévision de 2 498,5 milliards, soit une sous-consommation de 45,2 milliards provenant des dépenses d'investissement. Comparativement à la même période de 2023, l'exécution des dépenses totales et prêts nets affiche une hausse de 84,9 milliards.

Les évolutions détaillées par rapport aux objectifs se présentent comme suit :

- **Les dépenses d'investissement** sont réalisées à hauteur de 527,4 milliards, contre une prévision de 683,3 milliards, soit un gap de -155,9 milliards et un taux d'exécution de 77,2% ;

- **Les dépenses de personnel** atteignent 613,1 milliards, au-dessus de la prévision de 606,6 milliards ;

- **Les subventions et transferts** sont ressortis en dépassement de 27,1 milliards par rapport au niveau projeté. Ils comprennent la subvention aux EPN (+7,9 milliards), aux collectivités (+7,8 milliards) et au secteur électricité (+5,2 milliards) ;

- **Les dépenses de sécurité** s'établissent à 51,0 milliards, excédant de 15,9 milliards la prévision ;

- **les intérêts sur la dette** s'affichent à 394,6 milliards, enregistrant un dépassement de 53,4 milliards dû essentiellement aux variations des taux de change liées à la dette extérieure. Les intérêts sur la dette intérieure ressortent à 103,8 milliards et ceux sur la dette extérieure atteignent 290,8 milliards ;

- **Les dépenses de fonctionnement** sont quasiment en phase avec les objectifs visés et se situent à 337,7 milliards.

En mars 2024, le solde budgétaire est ressorti déficitaire de 504,1 milliards de FCFA, légèrement en dessous du déficit de 507,0 milliards de FCFA prévu.

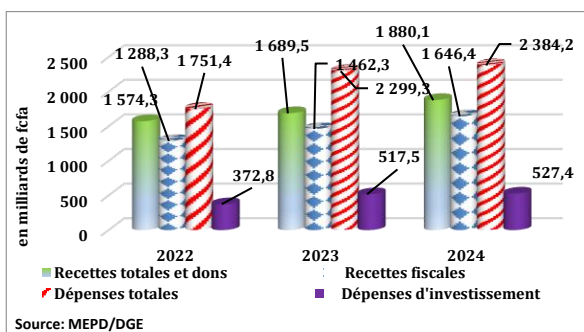
II.2.3 Financement

Afin de financer son déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette sur le premier trimestre 2024, la Côte d'Ivoire a eu recours au marché sous-régional et au marché international pour un montant total de 2 755,0 milliards.

Sur le marché sous-régional, l'Etat ivoirien a mobilisé 674,6 milliards comprenant 521,2 milliards de bons de trésor (dont 234,6 milliards de bons de trésor base trésorerie), et 153,3 milliards d'obligations du trésor.

En outre, elle a bénéficié de 227,7 milliards de tirages sur les prêts projets et d'un financement en devises à hauteur de 1 926,3 milliards (dont 1 576,7 milliards d'eurobonds).

Graphique 14 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin mars



II.3 COMMERCE EXTÉRIEUR

Les échanges extérieurs en commerce spécial hors biens exceptionnels de la Côte d'Ivoire sont caractérisés à fin mars 2024, par une baisse des exportations de 183,9 milliards (-5,8%) et des importations de 158,0 milliards (-5,8%). Il découle de ces évolutions un solde commercial (FAB-CAF) excédentaire de 382,8 milliards de FCFA. Le taux de couverture des importations par les exportations se situe à 114,8% légèrement en deçà du taux de 114,9% enregistré à la même période de 2023, et les termes de l'échange se sont améliorés de 18,6%.

✓ Repli des exportations en valeur dû principalement aux ventes de cacao fèves et de noix de cajou

La diminution des exportations en valeur est principalement attribuable à un recul des exportations de « produits de l'agriculture industrielle et d'exportation » de 19,4%, et de « produits manufacturés » de 8,9%. En revanche, les ventes de produits miniers et de produits de la première transformation progressent de 35,5% et 6,7% en valeur respectivement.

De façon spécifique, la contraction des exportations en valeur provient de celle des ventes de cacao fèves (-22,1%), de noix de cajou (-28,0%) et de caoutchouc naturel (-6,6%).

L'impact de ces contreperformances est atténué la bonne tenue des recettes d'exportation de l'huile de palme (+89,9%), des « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (+15,9%), de l'or brut (+32,5%), du pétrole brut (+77,6%) et du cacao transformé (+6,8%).

✓ Baisse des importations en valeur sous l'effet du reflux des ventes de pétrole brut

La réduction de 5,8% des importations en valeur, hors biens exceptionnels, résulte principalement de la baisse de la facture des achats de pétrole brut (-30%), d'engrais (-50,1%), de clinker (-30,4%), de « fer, fonte, acier et ouvrage en ces métaux » (-16,9%), de blé tendre (-42,9%), d'engins à deux ou trois roues (-25,2%) et de « matières plastiques et ouvrages en ces matières » (-7,4%).

Cependant, l'impact de ces baisses a été amoindri notamment par l'augmentation des importations à valeur de « produits pétroliers autre que le pétrole brut » (+26,9%), de poissons frais (+11,8%), de « fruits et légumes frais et sec » (+21,4%), de « Préparation de légumes, plantes potagères » (+36,6%), de produits de l'édition (+45,2%) de « matériels de transport navigation maritime » (+53,1%) et

de machines électriques (+15,7%).

Au total, les importations en valeur sont marquées par un repli de 25,4% des achats de biens intermédiaires et une quasi-stabilité des achats de produits alimentaires (+0,4%) tandis la facture des importations d'autres bien de consommation (+10,5%) et de biens d'équipement (+5,2%) croissent.

□ Atténuation de la prépondérance des produits primaires dans les exportations

L'examen de la structure des exportations au premier trimestre 2024 révèle une évolution significative dans la composition des biens exportés. Les produits primaires, bien que restant prédominants avec 43,2% du total des exportations, voient leur part réduite de 7,4 points de pourcentage par rapport à la même période en 2023.

Tableau 4 : Structure des exportations en valeur aux premiers trimestres 2024 et 2023

	2023	2024
Exportations hors biens	100%	100%
Produits primaires	50,5%	43,2%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,3%	0,2%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	50,3%	43,0%
dont Cacao fèves	32,2%	26,6%
Noix de cajou	3,9%	3,0%
Caoutchouc naturel	10,9%	10,8%
Coton masse	1,6%	1,0%
Produits transformés	36,2%	37,7%
1ère Transformation	15,3%	17,3%
dont Cacao transformé	10,4%	11,8%
Huile de palme	0,9%	1,8%
Café transformé	0,3%	0,4%
Amande de Cajou	0,8%	1,1%
Conserves et Préparations Alimentaires	0,8%	1,0%
Manufacturiers	20,1%	19,4%
dont Produits pétroliers autres que	10,9%	13,4%
Produits miniers	13,3%	19,1%
Pétrole brut	2,5%	4,8%
Or brut	9,8%	13,8%

Sources : MEPP/DGE, MFB/DGD

En revanche, les produits transformés (37,7%) et les produits miniers (19,1%) enregistrent des augmentations de leur part respectivement de 1,5 et 5,8 points de pourcentage.

□ Importations toujours dominées par les biens de consommation

Les importations en valeur continuent d'être dominées par les biens de consommation

(51,2%). Ils sont suivis des biens intermédiaires (29,7%) et des biens d'équipement (19,1%).

Tableau 5 : Structure des importations en valeur aux premiers trimestres 2024 et en 2023

	2023	2024
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	45,4%	51,2%
Produits alimentaires	19,1%	20,4%
dont Poissons	4,2%	5,0%
Riz	5,0%	5,4%
Blé tendre	1,7%	1,0%
Autres biens de consommations	26,3%	30,8%
dont Produits pétroliers autres que	10,2%	13,8%
Produits pharmaceutiques	2,7%	3,0%
Biens intermédiaires	37,5%	29,7%
Pétrole brut	19,2%	14,2%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces	5,2%	4,6%
Produits chimiques	2,0%	2,1%
Papiers et cartons	1,3%	1,2%
Matériaux de construction (clinker)	1,7%	1,3%
Biens d'équipement	17,1%	19,1%
Machines mécaniques	6,7%	7,1%
Machines électriques	2,8%	3,4%
Matériels de transport routier sauf	3,9%	4,4%

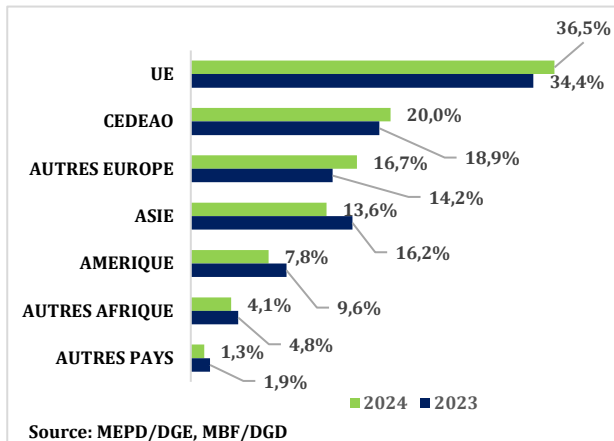
Sources : MEPP/DGE, MFB/DGD

Comparativement au premier trimestre 2023, les parts des biens de consommation et des biens d'équipement affichent des augmentations respectives de 5,8 et 2,0 points de pourcentage. En revanche, la part des biens intermédiaires recule de 7,8 points de pourcentage.

□ Répartition géographique des échanges

Il ressort de l'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur** au terme du premier trimestre 2024 que l'UE représente la première destination des produits ivoiriens, avec 36,5% des ventes extérieures. Elle est suivie de la CEDEAO (20,0%), des autres pays européens (16,7%), de l'Asie (13,6%), de l'Amérique (7,8%) et des autres pays africains (4,1%).

Au sein de l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays-Bas (13,3%), la Belgique (5,5%), l'Allemagne (5,0%), l'Espagne (3,2%) et la France (3,0%). Les produits exportés vers ces pays sont principalement le cacao fèves, le cacao transformé, le pétrole brut et le caoutchouc naturel.

Graphique 15 : Répartition géographique des exportations au premier trimestre 2024

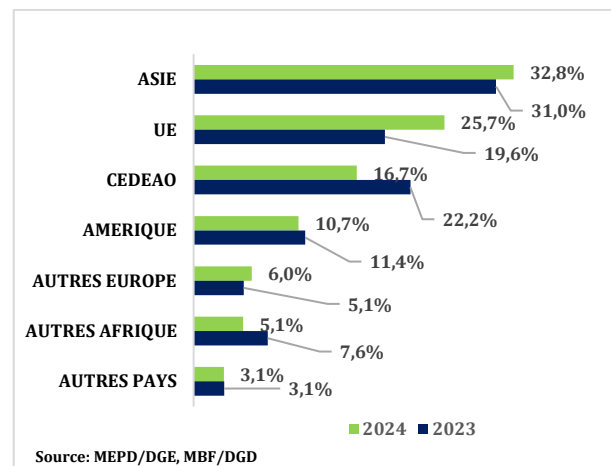
Dans la zone **CEDEAO**, les exportations de la Côte d'Ivoire sont orientées essentiellement vers le Mali (8,8%), le Burkina Faso (4,7%), le Togo (1,4%), le Ghana (1,0%) et le Nigeria (0,9%). Les principaux produits achetés par ces pays sont les « produits pétroliers autres que le pétrole brut », l'huile de palme, les « huiles essentielles et extraits végétaux », les « matières plastiques et ouvrage en ces matières », ainsi que les savons et détergents.

Les principaux marchés des produits ivoiriens au sein des **autres régions de l'Europe continentale** sont la Suisse (12,1%), la Turquie (2,4%), le Royaume-Uni (2,0%) et la Russie (0,1%). Les produits expédiés vers ces pays incluent l'or brut, le cacao fèves, le cacao transformé, le caoutchouc naturel et les amandes de cajou.

En **Asie**, les principaux débouchés des exportations ivoiriennes sont la Malaisie (4,4%), le Vietnam (3,1%), la Chine (2,1%), l'Inde (2,0%) et l'Indonésie (0,7%). Les produits exportés vers ces nations incluent le caoutchouc naturel, les noix de cajou, le cacao fèves, le coton en masse et le cacao transformé.

Sur le continent **Américain**, les États-Unis (4,8%), le Brésil (1,4%), le Canada (0,9%), et le Mexique (0,6%) constituent les principaux débouchés pour les exportations ivoiriennes. Parmi les principaux produits acheminés vers ces pays figurent le cacao fèves, le cacao transformé, le caoutchouc naturel et les amandes de cajou.

Concernant les **importations en valeur** de la Côte d'Ivoire, le continent **Asiatique** demeure la principale source en fournissant 32,8% des importations totales. Il est suivi par l'UE avec 25,7%. La **CEDEAO** représente 16,7% des importations, tandis que l'Amérique assure 10,7%. Il est à noter que la part de la CEDEAO est en baisse de 5,5 points de pourcentage par rapport aux trois premiers mois de 2023.

Graphique 16 : Répartition géographique des importations au premier trimestre 2024

En **Asie**, les principaux pourvoyeurs de la Côte d'Ivoire sont la Chine (15,8%), l'Inde (3,4%), le Vietnam (2,3%), la Thaïlande (2,2%) et le Japon (2,2%). Les principales marchandises en provenance de ces pays comprennent le riz, le « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », les « matériels de transport routier sauf les véhicules de tourisme », les « machines mécaniques » ainsi que les « matières plastiques et ouvrages en ces matières ».

Au sein de l'**UE**, les principaux pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire sont la Belgique (6,7%), la France (6,4%), l'Italie (3,2%), l'Allemagne (2,5%) et les Pays-Bas (1,8%). Les achats effectués auprès de ces pays comprennent essentiellement les « produits pétroliers autres que le pétrole brut », les machines mécaniques, les produits pharmaceutiques, les machines électriques et les « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme ».

Le Nigeria, avec 13,5% des importations totales, est le principal fournisseur de la Côte

d'Ivoire au sein de la **CEDEAO**. Il est suivi par le Sénégal (1,1%), le Ghana (1,1%), le Togo (0,6%) et le Burkina Faso (0,2%). Les principaux biens en provenance de ces nations sont le pétrole brut, le poisson frais, la « céramique, le verre et la pierre », les « produits pétroliers autres que le pétrole brut » ainsi que les « fruits et légumes frais et secs ».

II.4 SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Le rythme de croissance de la masse monétaire reste inchangé à fin mars 2024, comparé à son niveau à fin février 2024, en glissement annuel, et les principaux indicateurs d'activité de la place boursière de l'UEMOA consolident leurs hausses au mois de mars 2024, après leurs baisses observées au début de l'année, en variation mensuelle.

II.4.1 Situation monétaire

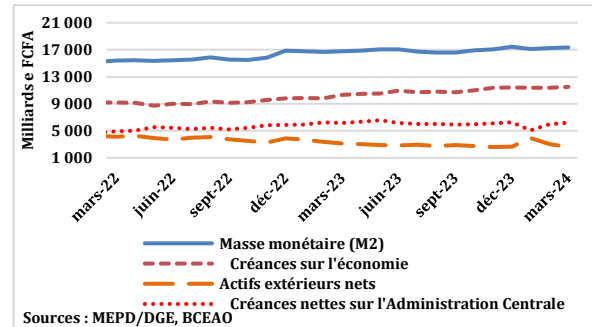
Au terme de la réunion tenue le 06 mars 2024, le Comité de Politique Monétaire (CMP) de la BCEAO a maintenu le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité, le principal taux directeur auquel elle prête ses ressources, à 3,50% et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,50%. Ces taux étaient en vigueur depuis le 16 décembre 2023 et leur maintien s'explique par l'atténuation des tensions inflationnistes dans la zone UEMOA, avec un taux d'inflation qui a graduellement baissé au cours de l'année 2023 pour se situer en moyenne annuelle à 3,7% contre 7,4% en 2022.

Cependant, les taux directeurs sont élevés, comparés à leurs niveaux de 2,25% pour le principal taux directeur auquel elle prête ses ressources et de 4,25% pour le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal, en juin 2022

Dans ce contexte, la masse monétaire au sens large affiche à fin mars 2024, comme à fin février 2024, une progression de 3,3%, en glissement annuel. Cette stagnation du

rythme d'accroissement de la masse monétaire résulte d'un tassement des actifs extérieurs nets (-16,6%) et d'une augmentation modérée des créances sur l'administration centrale (+1,2%) en dépit de la bonne orientation des créances sur l'économie (+11,4%).

Graphique 17 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties

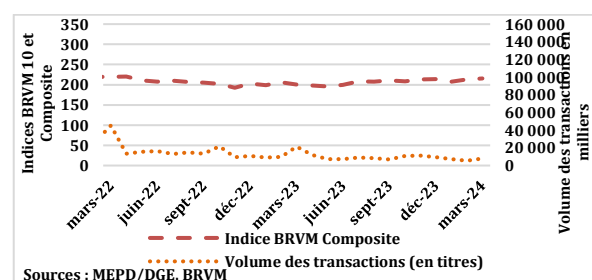


Au niveau des composantes de la masse monétaire, il est observé une accélération du rythme de progression de la circulation fiduciaire (+4,1% à fin mars 2024 après +1,2% à fin février 2024) tandis que ceux des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+7,2% après +9,2% à fin février 2024) et des dépôts transférables (+0,7% après +0,9% à fin février 2024) connaissent un ralentissement.

II.4.2 Marché boursier

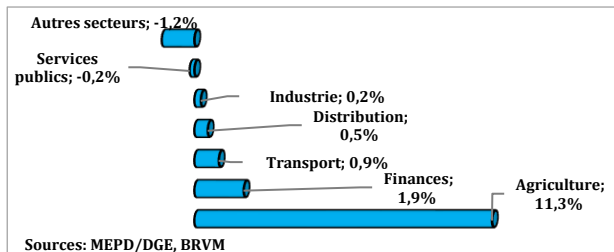
Au mois de **mars 2024**, les principaux indicateurs de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de la zone UEMOA consolident leurs hausses en variation mensuelle enregistrées en février, après avoir baissé au mois de janvier 2024. Ainsi, l'indice global, le BRVM Composite, le BRVM 30 et le BRVM Prestige croissent respectivement de 1,0%, 0,7% et 0,3%.

Graphique 18 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



L'accroissement de l'indice composite provient des performances enregistrées au niveau de la plupart des indices sectoriels notamment, celle de l'agriculture (+11,3%), des finances (+1,9%), du transport (+0,9%), de la distribution (+0,5%), et de l'industrie (+0,2%).

Graphique 19 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au mois de mars 2024, en variation mensuelle



S'agissant des transactions en volume et en valeur au mois de mars 2024, elles se raffermissent de 45,6% et de 73,8% respectivement en variation mensuelle, rompant ainsi avec les baisses consécutives enregistrées depuis le mois de décembre 2023.

Quant à la capitalisation boursière composite, elle affiche, en glissement annuel, une hausse de 4,3%, portée par le marché des actions (+7,5%) et de celui des obligations (+1,9%).

Pour le mois de mars 2024, sur le marché des actions, le taux de rendement moyen se situe à 8,17% après 8,48% le mois précédent. Quant au PER¹ moyen, il s'établit à 9,79 après 10,09 en février 2024.

En moyenne sur le premier trimestre de l'année 2024, la BRVM a évolué favorablement, avec un indice BRVM Composite qui augmente de 5,1% comparativement à la même période de 2023.

En définitive, l'analyse des indicateurs conjoncturels disponibles fait ressortir un démarrage timide de l'activité économique et financière au premier trimestre 2024.

Dans le secteur primaire, l'agriculture industrielle et d'exportation enregistre une évolution mitigée sous l'effet du repli des productions de cacao fèves et de noix de cajou. Dans le secteur secondaire, l'activité industrielle est dynamique, tandis que l'indicateur avancé du BTP se contracte, notamment parce qu'il ne prend pas en compte les travaux de terrassement en cours au niveau de certains projets d'infrastructures routières. Quant au secteur tertiaire, il évolue favorablement, soutenu, entre autres, par le transport et le commerce de détail.

L'inflation s'accélère mais reste relativement maîtrisée grâce aux mesures de lutte contre la vie chère mises en œuvre par le Gouvernement et au maintien des taux directeurs de la BCEAO à des niveaux élevés.

En dépit du resserrement des conditions monétaires, le financement de l'économie demeure bien orienté, attestant de la confiance du secteur bancaire en l'économie ivoirienne.

Cependant, l'exécution budgétaire est marquée un niveau de recouvrement des recettes fiscales en deçà de l'objectif et une sous exécution des dépenses d'investissement.

L'activité économique devrait se raffermir au cours des prochains trimestres grâce (i) à la reprise attendue de la production de cacao fèves, (ii) à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne qui profiterait à la production manufacturière, et (iii) au redressement du BTP sous l'effet du renforcement des investissements dans les infrastructures publiques. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est prévu à 7,2% en 2024, porté à la fois par les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

¹ PER = Prix des actions / Dividende

Tableau de bord

	Variation en glissement annuel								Variations en glissement sur la période des données disponibles (cumul ou moyenne)
	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	dec-23	jan-24	Fév-24	Mar-24	
INTERNATIONAL									
Cours du Pétrole brut	-12,6%	4,3%	-2,2%	-8,7%	-3,8%	-3,4%	1,3%	8,8%	2,1%
Cours du cacao	48,9%	57,0%	57,2%	67,0%	67,5%	67,5%	109,4%	158,0%	112,4%
Cours de l'euro par rapport au dollar	7,7%	7,9%	7,5%	5,9%	3,0%	1,3%	0,7%	1,6%	1,2%
ACTIVITE NATIONALE									
Primaire									
Agriculture d'exportation									
Cacao (données trimestrielles)		-9,7%			-34,2%			-5,3%	-5,3%
Café (données trimestrielles)		-81,6%			381,5%			109,0%	109,0%
Coton	nc	nc	nc	nc	33,9%	9,3%	58,9%	315,3%	42,8%
Anacarde	70,2%	196,9%	nc	nc	nc	nc	-84,6%	-13,9%	-20,3%
Secondaire									
IHPI global	2,6%	6,7%	6,8%	12,3%	5,4%	7,1%	8,7%	2,8%	6,1%
IHPI hors extraction	-0,8%	3,5%	2,7%	7,3%	5,6%	2,1%	4,5%	-1,8%	1,4%
Industrie manufacturière	-2,8%	1,3%	1,4%	6,9%	5,3%	0,6%	2,5%	-3,8%	-0,4%
Electricité, gaz	6,5%	12,9%	7,4%	9,3%	6,8%	8,1%	15,0%	8,5%	10,4%
BTP	-14,8%	-19,2%	-10,7%	-14,5%	-0,5%	-20,4%	-13,3%	-9,4%	-14,2%
Production d'électricité	7,6%	15,0%	8,6%	10,6%	7,8%	21,1%	18,9%	nd	20,1%
Production de produits pétroliers	2,5%	4,9%	7,9%	20,5%	36,6%	28,5%	-18,4%	27,2%	8,7%
Pétrole brut	26,9%	37,8%	60,3%	93,5%	73,8%	78,5%	87,5%	86,0%	83,7%
Gaz naturel	2,8%	5,6%	7,3%	5,8%	-1,9%	-4,0%	1,8%	0,2%	-0,8%
Tertiaire									
Indice du Chiffre d'Affaires (ICA)	8,3%	6,0%	2,7%	3,0%	1,7%	5,2%	3,1%	2,8%	3,7%
Trafic global maritime	27,0%	30,2%	33,3%	18,0%	41,2%	-6,5%	23,6%	nd	7,4%
Total voyageurs aérien	6,1%	7,9%	0,5%	0,3%	7,7%	23,8%	14,2%	-2,9%	11,5%
Transport ferroviaire (trafic de marchandise)	-11,3%	-28,4%	-0,6%	-22,0%	-27,7%	-1,9%	0,9%	14,2%	4,2%
Echanges extérieurs									
Exportation en quantité	-15,0%	9,7%	18,3%	16,3%	-11,1%	-16,9%	-13,5%	-2,2%	-11,0%
Importation en quantité	2,9%	-25,1%	19,7%	63,2%	-1,0%	14,0%	-14,7%	-15,0%	-7,1%
Exportation en valeur (hors biens exceptionnels)	6,4%	-0,8%	25,2%	21,7%	10,5%	-9,2%	-11,6%	3,9%	-5,8%
Importation en valeur (hors biens exceptionnel)	-20,8%	-28,6%	-1,4%	35,6%	-18,1%	-1,8%	2,4%	-16,1%	-5,8%
Solde commercial (en milliards CFA)	-146,89	-57,50	59,13	-143,73	169,06	148,81	40,26	193,74	382,81
Financement									
Masse Monétaire (M2)	4,6%	6,9%	9,1%	7,8%	3,3%	2,0%	3,3%	3,3%	3,3%
Actifs Extérieurs Nets	-32,8%	-23,3%	-21,9%	-20,6%	-32,2%	5,3%	-10,0%	-16,6%	-16,6%
Créances intérieures	13,4%	16,2%	15,6%	13,5%	12,5%	4,4%	7,9%	7,6%	7,6%
Créances nettes sur l'Administration Centrale	10,1%	13,8%	9,9%	5,1%	6,3%	-14,5%	-4,6%	1,2%	1,2%
Créances sur l'économie	15,3%	17,6%	19,0%	18,6%	16,2%	15,8%	15,8%	11,4%	11,4%
BRVM composite	0,5%	2,6%	3,0%	10,5%	5,4%	4,2%	3,6%	7,5%	5,1%
Finances publiques									
Recettes totales & Dons	27,5%	0,4%	11,3%	27,5%	0,4%	11,3%	27,5%	0,4%	11,3%
Dépenses totales & Prêts nets	27,5%	0,4%	11,3%	27,5%	0,4%	11,3%	27,5%	0,4%	11,3%
Investissement public	27,5%	0,4%	11,3%	27,5%	0,4%	11,3%	27,5%	0,4%	11,3%
Solde budgétaire global (niveau en milliards)	27,5%	0,4%	11,3%	27,5%	0,4%	11,3%	27,5%	0,4%	11,3%
Prix à la consommation									
Indice harmonisé des prix à la consommation	3,6%	4,2%	3,7%	3,7%	3,9%	3,1%	3,6%	3,8%	3,5%
Indice des biens alimentaires	5,4%	6,3%	5,6%	6,2%	6,6%	4,4%	5,6%	4,4%	4,8%
IHPC hors biens alimentaires	2,7%	3,1%	2,7%	2,4%	2,6%	2,4%	2,5%	3,4%	2,8%
Emploi									
Salariés secteur formel	9,2%	9,3%	7,8%	9,0%	9,0%	9,2%	8,6%	7,7%	7,7%
Salariés secteur formel privé	9,2%	9,2%	7,5%	9,3%	10,0%	10,0%	9,4%	8,1%	8,1%

Source : MEPD/DGE

NC : Non concerné

ND : Non disponible

Direction des Prévisions et des Politiques
Économiques (DPPE)
Tél: (+225)2720200958 - 04 BP 650 Abidjan 04

Pour en savoir plus :

Sous-Direction de la Conjoncture

Courriel : sd.cdpse@dge.gouv.ci

Tel : +(225) 2720200924/2720200925

Version du 26 juin 2024